



# Ordre du jour de l'Assemblée annuelle des délégués

**Mercredi 15 juin 2022 à 15h00**

**Salle de la Chisaz - Route de la Carrière 5, 1023 Crissier**

000002

## ORDRE DU JOUR

1. Liste de présence
2. Rapport d'activité du Conseil d'administration
3. Comptes annuels
4. Rapport de l'organe de révision
5. Présentation des principales adaptations réglementaires prévues au 1er janvier 2023  
*(Adaptation des prestations risques invalidité et survivants, suppression des délais, conditions de reconnaissance d'un concubinage)*
6. Modification de l'article 19 des Statuts au 1er janvier 2023  
*(Diminution de la cotisation des employeurs en contrepartie de la suppression de l'invalidité temporaire)*
7. Exposé sur la CIP, son organisation et les employeurs affiliés
8. Propositions individuelles (seront mises en discussion les propositions qui seront adressées par écrit au Conseil quinze jours au moins avant la séance, article 32, lettre e) des Statuts)

Les documents relatifs aux points 2 - 6 de l'ordre du jour sont disponibles sur [www.cipvd.ch/delegues](http://www.cipvd.ch/delegues)

**Une collation sera servie à l'issue de l'Assemblée**

1585374/1012\_02\_0147/P1\_1012\_03\_0147